

Adaptez vos compétences en travaillant à votre rythme !
Contactez-nous !

Coût global de la formation :

- Financement à titre individuel : 3 300 €
- Financement par l'entreprise : 4 400 €

Possibilités de financement :

- Individuel
- Entreprise
- Opérateur de compétences (OPCO)
- CPF (peut permettre de financer entièrement ou en partie les frais de formation)



Les plus de la formation...

- ⇒ L'individualisation des parcours avec une formation adaptable au rythme des stagiaires
- ⇒ Le tutorat individuel et collectif
- ⇒ L'effectif restreint favorisant l'apprentissage
- ⇒ Échanges interactifs apprenants-enseignants via une plateforme pédagogique

Contacts

Responsable de formation :

Marie-Andrée RAKOTOVAHINY
marie-andree.rakotovahiny@iut-tlse3.fr

Tél. : 05 62 25 81 27

Secrétariat pédagogique :

Marianne MESA

IUT Paul Sabatier - Université Toulouse III
Département Gestion des Entreprises et des Administrations
115 E, Route de Narbonne - 31077
Toulouse Cedex 4
Tél : 05 62 25 81 20 - Fax : 05 62 25 81 17
marianne.mesa@iut-tlse3.fr

Renseignements administratifs/financiers :

Mission Formation Continue
Apprentissage
05 61 55 66 30
mfca.contact@univ-tlse3.fr

Offre de formation 2020-2021



Document non contractuel. Certains blocs peuvent être modifiés.

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE



UNIVERSITÉ TOULOUSE III

Mention

Métiers de la Gestion et de la Comptabilité : fiscalité
RNCP : 30107

BLOC DE COMPÉTENCES

« Fiscalité : déclarer, traiter l'impôt et les obligations fiscales »



Proposés à distance et/ou en présentiel

iut-gea-ponсан.univ-tlse3.fr



Un nouveau moyen d'être acteur de son avenir professionnel

Les blocs de compétences représentent un dispositif innovant pour se former tout au long de sa vie par le biais de formations courtes. Ils permettent à chacun de construire son parcours et de développer son employabilité.

Le bloc « Fiscalité » est issu de la Licence Professionnelle « Métiers de la Comptabilité : Fiscalité », diplôme enregistré au RNCP. Les compétences acquises grâce à ce bloc sont capitalisables dans le cadre d'une VAE en vue de l'obtention du diplôme.

Le bloc est composé de 3 modules qui peuvent être suivis en totalité ou séparément selon le besoin.

Objectif de la formation :

Permettre aux publics d'acquérir ou de renforcer leurs compétences en matière de fiscalité.

Publics visés

- Salariés
- Demandeurs d'emploi

Pré-requis :

- Être titulaire d'un bac+2 (idéalement à dominante gestion)
 - Une expérience dans le domaine de la gestion serait un plus
- Possibilité de bénéficier d'une Validation des Acquis Professionnels (VAP)

Recrutement :

Candidature par envoi d'un CV accompagné d'une lettre de motivation suivi d'un entretien.

Lieu de la formation : Département GEA—Site de Toulouse Ponsan

Formation en présentiel et/ou à distance :

Les mardis et jeudis de 16h00 à 20h00

Organisation pédagogique :

Formation nécessitant deux regroupements obligatoires (en début et fin de formation).

Modalités d'évaluation :

Évaluation des modules en contrôle terminal sous forme d'examens écrits et/ou mises en situation.

La validation d'un ou plusieurs modules donne lieu à l'obtention d'une attestation de fin de formation.

Deux sessions annuelles envisagées:

Session 1: Octobre 2021 à Janv 2022

Session 2 : Avril 2022 à Juillet 2022

Un programme sur mesure... pour répondre à un besoin ciblé !

Blocs de compétences

Module 1

TVA : déclarer, traiter et sécuriser (40h)

Financement individuel : 1 200 €

Financement entreprise : 1 600 €

Objectifs :

- Calculer et enregistrer périodiquement la TVA à reverser l'État ou le crédit de TVA
- Conseiller un chef d'entreprise sur le choix d'un régime de TVA
- Mettre en place une veille sur l'évolution législative et réglementaire en matière de TVA
- Utiliser le logiciel Excel et le logiciel comptable de type ISACOMPTA

Module 2

Impôts : déterminer et traiter l'impôt sur les sociétés ou l'entreprise individuelle (40h)

Financement individuel : 1200 €

Financement entreprise : 1 600 €

Objectifs :

- Déterminer le résultat imposable de l'entreprise à partir de son résultat comptable
- Calculer le résultat fiscal et régler l'impôt correspondant

- Élaborer la liasse fiscale en vue de la détermination du résultat fiscal de l'entreprise
- Traiter les incidences fiscales des opérations courantes de l'entreprise

Module 3

Fiscalité : assurer les obligations fiscales d'une entreprise ou d'un particulier (30h)

Financement individuel : 900 €

Financement entreprise : 1 200 €

Objectifs :

- Établir des déclarations fiscales et assurer le suivi et la déclaration des obligations fiscales usuelles des entreprises : taxe sur les véhicules de sociétés, taxes sur les salaires, cas simples d'application de droits d'enregistrement, taxe CFE et CVAE.
- Mettre en place les procédures permettant de réduire le risque fiscal, notamment sur les obligations de forme et de délai de paiement
- Élaborer des déclarations fiscales annexes ou spécifiques : relevé de frais généraux, DADS